

Décisions prises par le Comité BPSA le 22/12/2008.

1 Challenge Marc Branders 2008

Lors de la réunion du 7 mars 2006, il a été clairement décidé que la division dans laquelle le tireur choisissait de tirer le premier match de la saison déterminait sa division pour le reste du Challenge MB. Cette position a depuis été confirmée lors des réunions suivantes et n'a en aucun cas varié; c'est d'ailleurs ce qui a été compris par l'immense majorité des tireurs. Néanmoins, la formulation du PV de cette réunion ouvre la porte à des interprétations différentes, à savoir que si le tireur change de division, ce sont les matches précédents qui se verront annulés.

Ci-dessous extrait du PV :

La décision suivante reste d'application Un tireur qui commence l'année dans une classe ne sera comptabilisé que dans cette classe . **S'il le fait c'est les matches précédents qui ne seront pas comptabilisés.** On ne peut être champion que dans une seule classe. Ceci sera de nouveau d'application à partir de 2006 Les résultats des six meilleurs match sont maintenu pour le classement du challenge.

Cette ambiguïté débouche sur un problème d'interprétation particulier cette année : Frank Witters a tiré les 6 premiers matches de la saison en Standard et est ensuite passé en Open, division dans laquelle il finit premier. Les autres tireurs ayant changé de division durant la saison 2008 ne modifient pas l'ordre du classement de manière significative.

Ne mettant pas en doute la bonne foi de Frank et souhaitant tenir compte des différentes interprétations possibles, le comité a décidé d'accepter son changement de division ainsi que ceux des autres tireurs. Frank Witters est donc champion en Open pour l'année 2008.

Voici le classement final du Challenge 2008.

Challenge Marc Branders 2008 : Final Results			
<u>Ranking</u>	<u>Standard</u>	<u>Production</u>	<u>Open</u>
<u>Gold</u>	T. Saudemont	M. Donot	F. Witters
<u>Silver</u>	E. Vanstals	G. Albert	M. Lauwers
<u>Bronze</u>	S. Margodt	P. De Cock	D. Tasset

Le comité tient à faire remarquer que cette décision n'a aucune conséquence concrète : les résultats pris en compte pour un éventuel sponsoring de la BPSA pour le EHC de 2010 ou le Worldshoot de 2011 se baseront sur les résultats des Challenges 2009 et 2010.

2 Challenge Marc Branders 2009

Pour la saison 2009 le comité arrête les décisions suivantes :

- Le premier match tiré détermine le choix de la division pour l'année 2009. Néanmoins, **en cas de force majeure** (arme cassée, problème de vue...) le comité se réserve le droit d'autoriser un changement de division. Le tireur concerné introduira une demande écrite auprès du président de la BPSA explicitant les raisons de sa demande. En cas d'acceptation, les résultats de la première division seront supprimés.

- Si un tireur change de division en cours d'année, libre à lui, cependant, il sera classé dans l'Overall mais **pas** dans l'Overall by Region (le Stats Officer du match concerné le classera dans une autre Region, absente du match). L'overall by Region est le seul résultat pris en compte pour le Challenge MB. Il incombe au tireur de signaler au Stats Officer du match concerné (et à la BPSA) qu'il change de division pour le match en question. S'il ne le fait pas, ses résultats sont simplement supprimés du match.

3 Range Officers

Le comité souhaite d'une part disposer d'un pool de RO efficaces, présents sur les matches (nous sommes actuellement 47 !) et d'autre part permettre à chaque RO d'obtenir les points nécessaires au maintien de sa qualité de RO. Pour cela le comité demande que :

- Chaque RO obtienne à la fin 2009 un total de 6 points, sachant que la période minimum de travail sur un match est fixée à ½ journée et que la période prise en compte débute avec la réception du carnet d'arbitrage mi-2008 et se termine le 31/12/2009. Le décompte se fera ensuite sur base annuelle.
- Chaque RO travaille sur au moins 3 matches différents, en Belgique ou à l'étranger durant la période prise en compte.
- N.B. : Si deux RO travaillent en binôme, chaque RO reçoit 2 points.

4 Matches 2009

Les problèmes portés à la connaissance du comité reposent généralement sur des différences d'interprétation du Briefing pour un même stage par des RO différents. Vouloir permettre à chaque RO d'exercer ses fonctions a comme conséquence d'avoir plusieurs RO sur un même stage, ce qui peut être source de divergences !

Dans un but d'uniformisation le comité a pris les décisions suivantes :

Scoring et Database

- Le programme WinMss et la Database disponible auprès du secrétariat (15 jours avant le match) doivent obligatoirement être utilisés.

Local Arbitration Committee

- Tout club qui organise un match doit publier sur son invitation et sur le stand les coordonnées de 3 personnes (le RM assisté de 2 autres officiels) qui constituent un « Local Arbitration Committee ». Ce comité, est présent sur le match et est chargé de prendre connaissance des réclamations éventuelles des tireurs et de les traiter durant le match. Ses décisions sont sans appel.
- Tout tireur souhaitant porter réclamation déposera une caution de 20 € auprès du Local Arbitration Committee. Cette somme lui sera remboursée s'il obtient gain de cause.

Documents à envoyer au secrétariat et à publier sur le site avant le match

- Le Written Stage Briefing doit obligatoirement être publié sur le site au plus tard 8 jours avant le début du match.
- Le Written Stage Briefing doit obligatoirement être affiché en anglais sur chaque stage et visible de tous les tireurs à tout moment. Au niveau du briefing, le comité conseille à tous les organisateurs de consulter le post Stage Briefing sur le Global Village.
- Le squadding doit être envoyé au secrétariat et publié sur le site au moins 8 jours avant le début du match.

Documents à envoyer au secrétariat et/ou à publier après le match

- Chaque club ayant organisé un match doit envoyer un Match Report au secrétariat (un modèle vierge sera publié sur le site) dans les 8 jours qui suivent la fin du match.
- Chaque club organisateur envoie au plus tard dans les 8 jours au secrétariat et au webmaster les fichiers suivants qui seront publiés à titre provisoire :
 - L'overall
 - L'overall by Region
 - Le Stage results
 - Le Score Verification by Competitor
 - Le backup du match
 - Autres fichiers éventuels souhaités par le club organisateur (Results by Tag, etc.)
- 15 jours après le match ces résultats sont réputés comme définitifs.

Tireurs étrangers

- Les tireurs étrangers doivent obligatoirement fournir lors de l'inscription à un match une lettre (photocopie) émanant de leur RD respectif, les autorisant à participer à un match ou aux entraînements en Belgique et ceci, même s'ils sont membres d'un club belge.
- Ce document doit obligatoirement être présenté lors de l'inscription à un match et/ou lors de l'inscription dans un club belge. Copie de ce document doit être envoyée au secrétariat de la BPSA.

En cas de non respect de ces règles, le comité se réserve le droit de supprimer le match en question du Challenge MB.

Nombre de matches 2009

- Cette question a déjà été traitée lors de la dernière réunion, néanmoins, les prévisions permettent de penser que le nombre de matches en 2009 sera supérieur à celui de 2008 ; d'autre part ce sujet est souvent évoqué sur les matches.
- Trois solutions sont possibles :
 - On reste à 6 matches
 - On passe à x matches (combien ?)
 - On passe à la moitié des matches tirés + 1 arrondi à l'unité supérieure.

Il est demandé aux responsables des clubs d'interroger leurs tireurs et de prendre position lors de la prochaine assemblée.

Le comité souhaite à tous les tireurs de bonnes fêtes et une excellente année 2009.